

PROPHÉTIE ET PRÉDICATION : QUELS RAPPORTS ?

par Jean-
Michel SORDET,
*Pasteur de
l'Eglise Evangélique
Réformée à Lonay
(Suisse)*

1. Accrochage

La Parole du Seigneur est venue jusqu'à l'un de mes collègues... et je vous la transmets fidèlement [lire la minute œcuménique de Ph. Zeissig du 16 avril¹]. Amen !



Ce message, qui fut radiodiffusé en son temps auprès de plusieurs dizaines de milliers d'auditeurs, ce message si simple, si clair, si vigoureux et pertinent... ce message est-il une proclamation de l'Evangile ? une annonce de la Parole de Dieu ? Y aurait-il même quelque chose de prophétique dans ce message ? Faut-il d'ailleurs se poser ainsi la question ?

Le sujet qui m'a été donné doit s'occuper de la prédication et de la prophétie, et de leurs éventuels rapports réciproques. Faisons donc un rapide tour d'horizon des caractéristiques de ces deux types de proclamation pour savoir si la minute œcuménique relève plutôt de l'un ou plutôt de l'autre. En première approche, nous dirions volontiers qu'un message est prophétique s'il est suivi de la réalisation de ce qui est dit : la Parole produit son **effet**. La Parole prophétique serait alors, mieux ou plus clairement que la prédication, une manifestation du *Dabar* : la Parole/acte de Dieu. On se souvient des passages bibliques qui en témoignent :

¹ Philippe Zeissig, *Une minute pour chaque jour*, Le Mont-sur-Lausanne, Ed. Ouverture, 1983, vol. 1, p. 139.

Es 55,11 : Ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche : elle ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins.

Néanmoins, je doute qu'on puisse qualifier de prédication les autres paroles qui restent sans effet ! Si c'était le cas, et puisque Zeissig a joui d'un certain succès, on devrait alors affirmer le caractère prophétique des minutes œcuméniques.

On dit qu'une prophétie est une parole **inspirée** par le Saint-Esprit. Mais faut-il affirmer, *a contrario*, qu'une prédication n'est, par nature, pas inspirée ? Pourtant, on prononce explicitement des prières d'invocation ou d'illumination* précisément avant de proclamer la parole de Dieu dans un culte ! Et n'y a-t-il pas toutes sortes de paroles inspirées qui ne sont pas prophétiques pour autant ? A lui seul, ce critère-là ne permet pas de classer valablement notre minute œcuménique dans le genre de la prophétie ou de la prédication.

La prophétie est-elle **prédictive** ? C'est parfois le cas dans la Bible : regardez Agabus s'adressant à Paul, ou Esaïe annonçant l'Emmanuel. Mais souvent ce n'est pas le cas ! La proclamation prophétique semble parfois beaucoup plus liée à la **magie**, comme Elie au Carmel (1 R 18). Elle est très proche de l'intervention **pastorale** (Nathan à propos de l'adultère de David, 2 S 12) ou de la **contestation** politique (Elie et Achab, à propos de la vigne de Naboth, 1 R 21). Les grands prophètes bibliques ont des passages qui relèvent d'un genre **homilétique** assez proche de notre prédication : l'introduction du livre de Zacharie (Za 1,1-6) ; l'appel à une meilleure morale de Jérémie (Jr 2) ; la parabole quasi évangélique de la vigne chez Esaïe (Es 5,1-7 ; cf. Mc 12,1-12).

Faut-il ajouter, pour compléter ce tableau, que nous avons tendance à considérer comme prophétique une proclamation dont nous pouvons constater la forte **pertinence**. Même si cela n'a pas été reconnu d'emblée, François d'Assises, Martin Luther King, ou l'Abbé Pierre ont eu des paroles et des comportements prophétiques, un message extrêmement adapté aux situations qui les préoccupaient, et souvent dans des rapports conflictuels avec le pouvoir ou le milieu où ils évoluaient. Mais à l'inverse, il y a eu des événements qu'on pourrait tout à fait qualifier de prophétiques bien qu'ils n'en aient pas eu la forme : la pertinence de la déclaration de Barmen n'est plus à montrer, même si elle n'a pas suffi à empêcher la montée du nazisme ; et d'autre part, l'histoire ecclésiastique de ces derniers siècles montre de nombreux exemples où l'Evangile a été prêché avec une force prophétique (qu'on pense à la Réforme ou aux courants revivalistes moraves, wesleyien ou autres), sans que ce terme ne leur soit appliqué. On ne qualifie pas Farel, Viret, Zinzendorf ou Blumhardt de prophètes.

D'une prédication, on attend généralement qu'elle soit délivrée dans le **cadre** liturgique de la célébration dominicale ou des actes ecclésiastiques (mariages, services funèbres). Elle a la forme essentiellement verbale et frontale d'un discours, elle est **répétitive** et s'adresse à un **public** relativement homogène qui est venu pour cela. Ce n'est souvent pas le cas de la proclamation des prophètes qui prennent l'initiative de rejoindre leurs auditeurs là où ils sont, sans rendez-vous, directement dans la **situation** ! Pourtant la prédication sort parfois de ses murs, sans pour autant devenir automatiquement une prophétie : c'est le cas de la minute œcuménique.

Les choses semblent donc très imbriquées et ne se décident en tout cas pas sur un seul critère.

Le message de Zeissig n'apparaît pas à première vue comme une prédication : il n'en a pas la longueur, il n'a pas été prononcé un dimanche matin, et pas dans une église, ni dans le cadre habituel d'un culte. Ce message est parlant, certes, mais est-il prophétique ? N'y manque-t-il pas plusieurs caractéristiques ? A commencer par le **statut du messager** : Ph. Zeissig a toujours été considéré comme un bon prédicateur, sur les ondes et ailleurs ; figure éminente de notre protestantisme vaudois et romand, oui ; ayant reçu une consécration qui validait sa « vocation », oui aussi ; mais prophète, non !

Bref, la minute œcuménique nous fait sortir de nos catégories trop routinières et introduit mon sujet par un exemple qui ne se situe à aucun des pôles de cette dualité prédication/prophétie. Ce choix illustre en outre la thèse générale de mon exposé : derrière la prophétie et derrière la prédication, malgré leurs différences évidentes, résident surtout des structures et de paramètres communs. Ce sont certains réglages de ces paramètres qui différencient prophétie et prédication.

Je vous propose donc de faire une excursion sur quelques sites des théories de la communication pour tenter d'élaborer un cadre propre à penser ces ressemblances structurelles et ces différences de réglage.

2. Communication

Prophétie et prédication ont au moins ceci en commun d'être un effort de communication. Une personne prononce une parole – parole ou Parole peu importe pour l'instant. La personne, et la parole, s'adressent à un interlocuteur, auditeur attentif ou non de la parole. C'est là la structure de base, fort simple, de la communication : deux partenaires sont en jeu, l'un s'adressant à l'autre. S'il y a réponse, puis échanges interactifs, on aura une séquence, une série d'actes de communication, prenant par exemple la forme d'une conversation. S'il n'y a pas de retour, on a plutôt la forme du discours.

En dehors de ces partenaires sur lesquels je reviendrai, de quoi est faite la communication ?

La communication mobilise des signes. Ces signes appartiennent au langage, plus précisément à une langue – au français, à l'anglais, ou, dans la Bible, au grec ou à l'hébreu. C'est la dimension linguistique ou verbale de la communication. Généralement, la communication convoque également une série de signes non linguistiques, hors langage : c'est la dimension non-verbale, que je ne détaillerai pas ici, sauf pour rappeler à quel point elle accompagne, englobe, précède, parasite ou renforce toujours et simultanément la communication verbale.

A propos de ces signes, rappelons brièvement trois principes fondamentaux de la communication :

a) Pour être compris distinctement – autrement dit : pour que la communication réussisse –, les signes doivent être agencés correctement, selon des **règles syntaxiques**. Par exemple, l'ordre des mots dans une phrase a un rôle considérable. Avec les mots *manger*, *chocolat* et *Paul*, vous ne pouvez pas former la phrase *Chocolat Paul mange*.

b) Pour être compris, les signes doivent avoir un **contenu sémantique** commun au locuteur et à l'auditeur : ils doivent appartenir à un lexique commun. *Un chat gris* est un énoncé qui a du sens pour quiconque parle le français, mais *Sirg tabc nu* est un énoncé impossible. Notez que les signes non-verbaux ont eux aussi leur lexique, et que ce lexique n'est pas universel : qu'on songe au signe des auto-stoppeurs qui n'est pas identique en Europe ou au Proche-Orient.

c) Enfin, lorsque les signes sont correctement agencés sur le plan sémantique et syntaxique, ils forment un énoncé qui possède une troisième propriété, celle de mobiliser une force. A la suite de certains auteurs spécialistes du domaine de la pragmatique de la communication, j'appellerai **force performative** cette qualité des énoncés qui va nous intéresser un peu plus tard.

Pour l'instant, nous allons nous demander si les signes jouent le même rôle dans la prophétie et la prédication.

2.2. Le signe comme médiation

Dans la grande majorité des cas, la prédication est constituée essentiellement d'un discours, même si on y reconnaît la présence d'éléments non-verbaux comme divers gestes rhétoriques qui la renforcent, l'illustrent (ou la parasitent quelquefois). Les exemples bibliques de prophéties, eux, sont très souvent mis en scène dans une véritable action symbolique. Henry Mottu, dans son récent ouvrage², a bien présenté et analysé le phénomène, ainsi que ses diverses interprétations récentes. Il faut, avec lui, résolument dépasser l'opposition verbal/non-verbal et cesser de se

² Henry Mottu, *Le geste prophétique. Pour une pratique protestante des sacrements*, Genève, Labor et Fides, 1998, en particulier aux pages 61-75.

demander quel est le canal qui communique le mieux, le plus efficacement. Cette opposition est stérile dès qu'on prend au sérieux quelques règles de la communication : les deux moyens communiquent de toute manière ; la communication peut et doit être redondante pour être satisfaisante ; l'efficacité et la précision lexicale et analytique du verbal sont plus grandes ; l'efficacité relationnelle, synthétique, harmonique et globale du non-verbal est plus grande. Les deux moyens communiquent différemment et pas exactement la même chose.

Accessoirement, il faut arrêter de valoriser la communication non-verbale en prétendant que son aspect corporel en fait une communication plus incarnée. L'incarnation, en théologie, est un concept qui relie la nature divine du Christ à sa nature humaine, une manière d'exprimer le mystère de la présence du divin dans notre humanité et notre monde. De ce point de vue-là, le langage verbal, les concepts, la langue araméenne que Jésus parlait, ses pensées, sa mémoire, ses raisonnements, sa raison, bref : sa culture... tout cela est résolument du côté de l'incarnation, au même titre que son corps, son ressenti, ses émotions et leur cortège de phénomènes somatiques. Ce n'est que le langage courant qui dit qu'une réalité matérielle est plus incarnée qu'une réalité abstraite. Théologiquement ou spirituellement, la communication non-verbale n'est pas plus incarnée que la communication verbale. Il est tout simplement illégitime de vouloir penser l'homme ou une action humaine quelconque dans la catégorie de l'incarnation puisque cette catégorie ne peut être, théologiquement, que christologique³.

On ne rendra donc ni la prédication, ni nos efforts plus prophétiques ou plus incarnés en y ajoutant une dimension plus corporelle. Peut-être les rendrons-nous moins abstraits, moins intellectuels, moins cérébraux, ce qui serait tout bénéfique pour nos interlocuteurs. Mais le gain, ici, serait au niveau de la qualité de communication, pas au niveau du statut théologique/christologique ! Et, ajouterai-je, ce gain doit être recherché quel que soit le genre de proclamation envisagé : prédication ou prophétie.

Si l'on admet le principe d'une certaine redondance utile et nécessaire dans la communication, on réconcilie ainsi le verbal et le non-verbal. On cesse d'opposer deux manières de communiquer pour les marier, en assumant, si possible correctement, leurs propriétés respectives, et leurs effets respectifs. On sera aussi sur la voie, soit dit en passant, de

³ Ceci contre Mottu qui glisse dans le piège dès son avant-propos, *op. cit.*, p. 6. Que nous autres réformés devions « nous réconcilier avec nos corps », soit ! (p. 16). Mais risquer de confondre le devenir chair du Christ avec la corporéité, non ! (p. 87). La « chair » du Christ inclut aussi bien, par exemple, toute la culture, juive, dans laquelle il s'incarne et s'assume ! La peur du corps est-elle d'ailleurs spécifiquement réformée ? Il faudrait aussi parler du dualisme corps/âme toujours si souvent présent dans le catholicisme.

ne plus opposer Parole et sacrement, on cessera de faire de la Parole le préalable supérieur au sacrement, ou l'interprétation et le correctif nécessaire du rituel.

Après ces précisions sur verbal et non-verbal, j'aimerais proposer une réflexion sur le statut du signe dans la communication. Je parlerai ici simultanément du signe verbal, linguistique, et du signe non-linguistique, non-verbal.

Linguistes et sémiologues reconnaissent que le signe entretient un certain rapport avec la chose réelle qu'il représente. Ils appellent ceci la fonction référentielle. Je ne parle pas ici du rapport signifiant/signifié, mais de la relation du signe avec son référent. Quand je dis : *Pierre allume sa pipe*, le mot pipe – écrit ou prononcé – est le signifiant (c'est-à-dire la dimension physique du signe), l'idée que mes interlocuteurs francophones se font de ce que peut bien être une pipe, c'est le signifié (c'est-à-dire la dimension sémantique du signe) ; mais l'objet dont se sert Pierre en ce moment, c'est le référent du signe *pipe* que j'ai utilisé dans mon énoncé.

Si je dis : *Un crocopotame nage dans le fleuve*. Le signe *crocopotame* évoque immédiatement quelque chose dans vos esprits, une combinaison de deux signifiés ; mais il est impossible de trouver un quelconque référent pour ce signe (sauf dans une réalité imaginaire)⁴.

La relation qui unit un signe à son référent peut être de plusieurs sortes, qui se situent sur un axe où l'on peut définir trois repères très clairs :

1) A l'une des extrémités, le signe est formé d'une trace ou d'une empreinte laissée par le référent. Qu'on pense aux pas d'un animal dans la neige, qui même sans le vouloir, nous communiquent une information : ils nous disent quel animal est passé par là. Mais pour que le signe existe, il faut que le référent ait été physiquement présent. On utilise aussi volontiers le mot indice. Le lieutenant Columbo réunit des indices, c'est-à-dire des signes de la présence effective du criminel sur les lieux de son forfait.

Dans ce cas-là, le signe entretient un rapport extrêmement étroit avec son référent, même si l'information qu'il nous transmet est sémantiquement faible.

2) Vers le milieu de l'axe, le signe entretient avec son référent non un rapport de proximité physique, mais un rapport de ressemblance, une analogie. Il y a quelque chose dans le signe qui nous fait penser au référent qu'il désigne. Quand un prédicateur mime une attitude en ouvrant les bras et les mains, il fait aussitôt penser à l'idée d'accueil, car lorsqu'on accueille, on fait concrè-

⁴ On trouve d'utiles et simples définitions de ces termes dans Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

tement ce geste. Notez qu'il existe des signes analogiques verbaux, comme les onomatopées : *glouglou* fait penser à une boisson, car en prononçant le mot, on fait un bruit qui ressemble à celui d'une personne qui boit. De nombreux signes musicaux sont capables de nous faire penser à des réalités concrètes.

Henry Mottu a raison de relever que le signe analogique relève vraisemblablement d'une communication plus ancienne, plus archaïque, que le langage. Si ces signes ont parfois une force d'évocation supérieure aux autres, il leur manque souvent la précision sémantique, et surtout la possibilité de les agencer en une séquence. Il leur manque la syntaxe !

3) Enfin, à l'autre extrémité de notre axe, le rapport du signe à son référent est totalement arbitraire. C'est le cas de la plupart des mots d'une langue : rien dans le mot *table* ne ressemble à une table réelle, ni dans le mot *Tisch* ou *trapedza*. Et rien ne nous empêcherait de nous mettre d'accord pour que le mot *glix* désigne un steak saignant ! On notera pourtant qu'il existe des signes non-verbaux parfaitement arbitraires, à commencer par les hochements de tête qui veulent dire oui ou non. Le fait que dans d'autres cultures que la nôtre, ces signes soit strictement inversés prouve leur caractère arbitraire.

De quoi sont faits nos efforts de communication en prédication ? Et de quoi devraient-ils être faits si on voulait les rendre un peu plus prophétiques ? La prédication habituelle est largement basée sur des signes arbitraires, sur le trésor de nos signes linguistiques. Bien utilisés, ils permettent une souplesse et une richesse infinies ! L'exemple des prophètes de l'Ancien Testament montre une riche utilisation des signes analogiques. L'analogie est parfois si forte que l'acte symbolique ainsi fabriqué confine à l'acte magique (voir Elie au Carmel, ou Elisée et ses nombreux miracles). Mais n'aurait-on pas envie de définir la prophétie comme une communication qui serait d'abord une sorte de trace de Dieu ? Ne voudrait-on pas voir dans la parole du prophète une véritable empreinte de la Parole divine ? Les milieux pentecôtisants qui disent pratiquer la prophétie n'ont-ils pas implicitement cette définition ? Osons l'hypothèse que pour ces milieux, il ne suffit pas que Dieu soit décrit de manière médiate, par des signes analogiques ou arbitraires. Au contraire, on se plaît à souhaiter ou à imaginer qu'il est mieux présenté, mieux « présentifié » par une forme de communication basée sur des indices, sur des traces qui portent sa marque, qui sentent bon son passage, qui révèlent une certaine immédiateté du divin. On comprend alors pourquoi le secret désir d'une trace de Dieu dans les mots du porte-parole prophétique fait qu'on valorise les à-côtés spectaculaires ou merveilleux des manifestations prophétiques.

Je fais un tout petit détour pour signaler que le problème du sacrement peut très bien être pensé dans les mêmes termes : comment pense-

t-on les sacrements : comme des signes indiciels et très directs d'une présence immédiate du Seigneur ? Ou comme des signes analogiques, qui ressemblent en premier lieu à ce qu'a fait le Seigneur, la nuit où il a été livré, et dont une communauté se sert pour dire intensément, en réactivant les mêmes signes, qu'elle unit son destin à celui qui s'est donné à nous comme le pain a été donné ?

Je conclus ce paragraphe résumant ainsi son contenu : la différence entre la prédication et la prophétie ne tient pas au registre du non-verbal. Toutes les deux peuvent en tirer largement profit. En revanche, s'il existe une forme de proclamation qui repose largement sur des signes indiciels, sur des traces de Dieu, alors le statut de cette proclamation la met à part. Mais il n'est pas sûr qu'on puisse considérer la prophétie essentiellement comme une communication-trace.

2.3. Qu'est-ce que la performativité ?

De quoi s'agit-il ? Les pragmaticiens de la communication prétendent que tout énoncé, par-dessus sa couche syntaxique et sa couche sémantique, au moment où il est énoncé, déploie un effet – une force – sur les partenaires de la communication. Si les énoncés sont innombrables, si les sens véhiculés par les énoncés sont eux aussi innombrables, les divers types de forces qui s'exercent dans la communication, eux, sont limités à quelques-uns.

Prenons quelques exemples de la plus grande banalité :

- 1) Pierre fume la pipe.
- 2) Pierre, fume la pipe !
- 3) Pierre fume la pipe ?

Voici trois énoncés qui, du point de vue des signes mobilisés et par leur valeur sémantique, sont à peu près identiques. Mais ils sont traversés chacun par une force différente.

Le premier est un **assertif**, une simple phrase affirmative. La force qui s'en dégage fait que le locuteur engage sa croyance concernant un état de fait et, accessoirement, il invite son interlocuteur à adhérer à son opinion. Disons pour faire court que l'énoncé décrit un aspect de la réalité et que celui qui prononce cet énoncé invite son interlocuteur à partager sa vision des choses. Que l'autre y croie ou non ne change rien à la valeur performative de l'énoncé en tant que tel.

Dans le second exemple, le plan sémantique ne change presque pas, mais la force incluse dans l'énoncé est différente : cette fois le locuteur invite son vis-à-vis – Pierre – à fumer la pipe. Il lui donne un ordre, une injonction. La valeur performative est ici celle d'un **directif**.

Dans le troisième cas, il y a une invitation à fournir un renseignement, c'est la **question**.

Notez bien que je peux changer complètement l'énoncé, tout en conservant la même force performative : au lieu de : « Pierre fume la

pipe », je peux dire : « Paul mange une carotte », ou : « Il est cinq heures trente ». Sémantiquement, ce sont trois énoncés différents, mais sur le plan performatif, on a chaque fois le même type de force, assertive.

Vous remarquez que, par écrit, la différence performative entre les deux premiers énoncés est marquée uniquement par la ponctuation, c'est-à-dire, oralement, par une manière de prononcer la phrase. C'est aussi le cas du troisième exemple, la question, marqué par le ton de la voix qui monte en fin de phrase. Dans d'autres cas, la valeur performative peut être explicitement signalée par une expression comme : *J'affirme que...* ; *je promets de...* ; *je te demande si...*

Mes exemples ont illustré les trois premiers types de performativité, mais on a encore le **promissif** : le locuteur contracte l'obligation de réaliser une certaine chose ; le **déclaratif** : le locuteur réalise ce qu'il dit par le fait même qu'il le dit⁵ (par exemple : *la séance est levée* ; *je te baptise au nom de Père, du Fils et du Saint-Esprit*). Dans ces cas-là, l'énoncé fait ce qu'il dit, ce qui n'est pas le cas de l'assertif. En effet, dire : *Pierre tond le gazon* ne raccourcit pas l'herbe du jardin de Pierre ! Vous pressentez, je pense, l'importance de ces deux dernières catégories sur le plan théologique. On pourrait aussi ajouter les catégories de l'**avertissement**, du **compliment**, du **remerciement**, de la **salutation**.

Et je profite de faire ici quelques petites notes techniques qui auront leur importance :

– Avec mes auteurs favoris, je reconnais que tout énoncé possède une dimension performative. Alors que d'autres réservent le terme performatif pour les énoncés dont je dirais qu'ils sont déclaratifs. Ces déclaratifs sont des énoncés spéciaux, à haute valeur, puisqu'ils font ce qu'ils disent. Le travers simplificateur est de qualifier de performative toute parole forte !

– Certains auteurs disent *illocutoire* (in + locutoire : ce qui est dans la locution) au lieu de performatif. On parle ainsi d'*illocution* et d'acte *illocutoire*. C'est ainsi qu'on trouve aussi l'expression *acte de langage* pour désigner la valeur performative des énoncés. Malheureusement pour cette dernière expression, la tendance est de la réserver à des énoncés particuliers, spéciaux, qui auraient un effet particulièrement efficace dans la communication. Comme ce serait simple si l'on pouvait identifier les paroles prophétiques à des actes de langage ! Hélas... quant à moi, je tiendrai ferme ma ligne de considérer que tout énoncé, prosaïque ou prophétique, homilétique ou non, possède sa couche d'acte de langage !

Avant de se poser une première question importante sur performativité et prophétie/prédication, je voudrais encore introduire la notion

⁵ Parfois en remplissant quelques conditions supplémentaires et non linguistiques : par exemple, faire un geste (comme dans le cas du baptême, avec l'eau répandue sur le front du baptisé).

de tonalité performative (ou illocutoire). Les pragmaticiens décrivent habituellement la performativité au niveau d'un énoncé. Mais le discours ou la communication sont faits d'une multitude d'énoncés. On peut faire l'hypothèse que la force illocutoire d'un énoncé va se combiner avec les énoncés qui suivent. Cette succession de combinaisons résulte dans une force performative globale pour tout un discours. Cette résultante, nous l'appellerons tonalité illocutoire/performative. Par exemple, si l'on a reproché à une certaine génération de prédicateurs d'être moralisants, c'est sans doute que la tonalité qui se dégageait de leur discours était globalement directive. Mis bout à bout, et en simplifiant les détails, leurs performatifs revenaient à dire : faites ceci, ne faites pas cela !

Pourra-t-on identifier la prédication à un certain genre de tonalité illocutoire et la prophétie à un autre ? Peut-être. Mais on sera également vite dérouté. Si l'on suppose que la prédication, régulière, devrait plutôt viser à édifier et instruire une communauté, on pourrait imaginer une tonalité plutôt assertive (éventuellement construite sur une combinaison de questions et d'assertifs). Lorsqu'une prédication commence par : « Le sujet de ce matin, c'est... » la tonalité didactique, donc assertive, est donnée. Si les prédications directives sombrent facilement dans le genre moralisant, serait-ce que les directifs sont plutôt le fait de la prophétie ? C'est parfois le cas. Regardez un passage comme Joël 1 qui est rempli d'impératifs. Ce passage est largement directif. Par contre Amos, avec ses « Oracles contre... », donne plutôt dans l'avertissement, c'est-à-dire la promesse de quelque chose de désagréable ! Par ailleurs, quand Nathan dit à David : *Cet homme, c'est toi !*, on a le cœur de son message prophétique pour le roi, avec un simple assertif.

Il semblerait bien que cette question de la tonalité illocutoire ne permette pas de différencier nettement entre prophétie et prédication. Disons plutôt, comme premier acquis, que l'une comme l'autre semblent pouvoir (et devoir) tirer parti, de manière souple et mobile, du registre performatif que leur offrent les règles générales de la communication.

J'émetts ici, pour stimuler notre imagination, quelques propositions pour diversifier. On pourrait imaginer, par exemple :

- des prédications avec des avertissements, dans une structure *si... alors !* pour indiquer des garde-fous, des bornes (plus structurantes que limitantes !)
- des prédications avec des promesses (développant la motivation, la confiance, l'élan).
- des prédications capables de mobiliser pour une cause ou une action, avec des directifs, mais sans forcément devenir moralisatrices.

Si la différence entre prédication et prophétie ne réside ni dans la tonalité illocutoire, ni dans le jeu des fonctions référentielles, il faut peut-être se tourner vers la question des partenaires de la communication. Je réfléchis maintenant au locuteur, à celui qui parle – prophète ou prédicateur. Sur ce point, et au chapitre de la performativité, les théories de la communication ont encore quelque chose à nous dire.

Voici la petite histoire d'un enfant qui joue dans la cour et de sa petite sœur qui lui crie de rentrer parce que c'est l'heure de manger. Comment se fait-il que la communication élaborée par la petite sœur débouche sur le résultat désiré ? Normalement, elle n'a pas l'autorité suffisante pour faire obéir son grand frère. On comprend vite qu'une autre autorité se cache derrière celle de la petite fille. Derrière le locuteur immédiat se cache la véritable source de la communication : la maman. C'est elle qui en réalité commet l'acte de langage. Les conventions familiales et sociales font le reste : le grand frère obéit à sa mère au travers des mots de la petite sœur⁶. Les pragmaticiens appellent ceci la polyphonie, que je souhaiterais désigner, quant à moi, par le mot *bilocation*.

On remarquera qu'il faut que le destinataire de la communication repère le phénomène de bilocation et sache qui est le locuteur qui se cache derrière celui qui s'adresse à lui. Il doit en reconnaître l'autorité, sinon l'acte de langage, ici le directif, ne fonctionne pas.

Avec Dubied, je vous propose d'envisager que la prédication a globalement la structure d'une bilocation : les auditeurs veulent bien écouter les paroles qui leur sont dites parce qu'ils reconnaissent plus ou moins fortement que derrière le prédicateur se cache – ou se tient – le véritable auteur des paroles qu'on écoute. C'est peut-être sur ce modèle qu'il faut comprendre comment *la Parole* est enchâssée dans *les paroles*.

A mes yeux, la prophétie échappe encore moins à cette structuration du discours. L'absence même de locuteur caché est le propre du faux prophète, qui prétend s'adresser à ses interlocuteurs de la part de Dieu, alors que Dieu ne se tient pas là pour assumer l'autorité de l'acte de langage du faux prophète.

On notera qu'un célèbre exemple de prophétie semble contredire en partie le principe de la bilocation : je pense ici à Jonas. Sauf à injecter

⁶ Voir Pierre-Luigi Dubied, « Homilétique et pragmatique », in *Le défi homilétique*, Henry Mottu et Pierre-André Bettex (éd.), Genève, Labor et Fides, 1994, pp. 189-204. C'est de Oswald Ducrot qui a théorisé ce concept de polyphonie dans *Les mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit, 1980. On peut regretter la terminologie introduite par Ducrot : la petite sœur est le *locuteur*, la mère l'*énonciateur*. Or *énonciateur* fait vraiment penser à la personne qui parle concrètement (ici, la petite sœur !). *Locuteur caché* aurait pu convenir, ou *primolocuteur* si on ne craint pas les termes techniques ! De plus, *polyphonie* est peut-être un peu vague. Dans la famille de *locution*, le terme *bilocation* suggère mieux qu'il y a un double auteur de l'énoncé !

dans le récit des éléments qui n'y sont pas, Jonas comme locuteur est inconnu à Ninive, et le Dieu qui se tient derrière lui également. Il se pourrait fort alors que la bilocation n'ait pas la force nécessaire... C'est peut-être ce qui pousse Jonas à fuir, la première fois. C'est comme si dans notre exemple des enfants la petite sœur s'adressait soudain à un enfant plus grand d'une autre famille. Celui-ci, ne reconnaissant ni l'autorité de la petite fille, ni celle de sa maman, n'obéirait évidemment pas. Paradoxalement, à Ninive, ça marche : les auditeurs écoutent le message de Jonas et en suivent les injonctions prophétiques, ce qui semble d'ailleurs fort dérouter notre prophète !

Faut-il en conclure que Jonas avait de l'autorité malgré lui et sans le savoir ? Était-il crédible sans qu'on connaisse son Dieu ? Peut-être l'épreuve et le creuset du premier faux départ ont-ils purifié Jonas et donné du poids à son message ?

Malgré les apparences, on déduira de la réflexion sur ce contre-exemple que tout locuteur, prédicateur ou prophète, tire son autorité, en dernier ressort, de son rapport à Dieu. Ainsi que veulent le marquer les récits de vocation des prophètes dans l'A.T. C'est sans doute là le lieu d'un immense défi posé au prédicateur moderne : quelle est sa relation à ce Dieu dont il prétend, peu ou prou, transmettre le message ? D'un côté, tout prédicateur (ainsi que quiconque prétendrait au statut de prophète) se trouve dans la position de la petite sœur, faible et sans autorité par lui-même. Mais peut-être la prédication, et plus encore la prophétie moderne, s'adressent-elles à un public de « Ninivites », c'est-à-dire à un public de gens qui ne reconnaissent pas automatiquement le locuteur caché derrière le locuteur visible : alors le locuteur visible doit communiquer comme s'il était seul à pouvoir assumer la charge et la force de son discours.

Malgré cette structure commune bilocutoire, il en va un peu différemment de la prédication. Les auditeurs sont en effet davantage portés à croire⁷ que Dieu se tient derrière le prédicateur, plus ils accepteront facilement les assertions de celui qui s'adresse à eux sans les remettre en question, plus ils vont obéir à ses directifs, plus ils vont espérer la réalisation des promissifs. Le danger serait donc, paradoxalement, qu'avec un public du sérail, le prédicateur puisse prêcher n'importe quoi, commettre n'importe quel acte de langage, avec n'importe quel contenu, sans devoir en assumer la responsabilité. Le déficit de la prédication en Eglise est peut-être provoqué entre autres par ce phénomène : en échappant au front de la critique, la prédication risque de dériver sans même s'en apercevoir.

⁷ En principe du moins. C'est sans doute moins le cas dans le cadre des mariages ou des services funèbres où le public occasionnel n'a pas obligatoirement une foi chrétienne très vigoureuse !

Inversement, plus les auditeurs ont des réticences à croire en un Dieu derrière le prédicateur, plus le prédicateur devra assumer lui-même la force de ses illocutions, plus ses opinions devront être crédibles, plus ses injonctions devront être sensées, plus il a besoin de présenter les garanties de sérieux des promesses qu'il annonce. On pourrait presque dire que plus les auditeurs ont besoin d'une conversion du cœur et plus ils auraient besoin de recevoir la parole qui s'adresse à eux, moins la bilocation peut fonctionner. En d'autres termes, nous avons un second paradoxe, à savoir que plus la proclamation de l'Evangile est soumise au risque de la critique et de l'opposition, moins le porte-parole peut compter sur la « couverture » que devrait lui offrir l'autorité du locuteur caché derrière lui. Qu'il y croie fermement ou non ne change pas grand-chose.

Le premier paradoxe est donc celui du prédicateur, si on admet que la prédication dominicale est plutôt adressée à un public acquis. Le second est celui du prophète si on admet que le prophète est plutôt confronté à un public non acquis⁸. La différence entre les deux se joue sur le type de public à qui on s'adresse. Le point commun, c'est que le locuteur concret est soumis à une exigence d'authenticité. Dans le premier cas, par respect pour son public qui lui fait crédit de s'exprimer au nom du Seigneur, le prédicateur se doit d'être éminemment exigeant et auto-critique sur le bien-fondé des actes de langage qu'il commet et sur la pertinence des contenus qu'il façonne. Dans le second cas, le messager prophétique sera convaincant si ses paroles sont convaincantes indépendamment de tout appel à l'autorité divine, même si le prophète peut et doit y croire absolument !

La leçon à tirer de ces deux paradoxes est la suivante : la structure bilocutoire de la prédication et de la prophétie a beau être une réalité, elle ne suffit jamais à elle seule à asseoir le succès de la proclamation. Il lui faut encore d'autres conditions de réussite, que nous allons aborder brièvement maintenant.

2.5. Les conditions de réussite de la performativité

De l'argument d'autorité, nous sommes passés à l'exigence d'authenticité. Cette exigence se déploie dans deux directions : la crédibilité et la pertinence.

2.5.1. Les structures de crédibilité

2.5.1.1. La personne

La personne qui parle elle-même est la première structure de crédibilité. Pour être crue ou obéie, ou pour déclencher la confiance, une personne doit être crédible. La réussite d'un discours, homilétique, pro-

⁸ C'est souvent le cas des prophètes de l'Ancien Testament. Ça l'est moins pour le prophète charismatique de l'Eglise corinthienne par exemple.

phétique ou autre, dépend de savoir si la personne qui parle est connue pour être... menteuse, affabulatrice, exagérée, imprécise, inexacte, mal renseignée, ou tout le contraire : bien au fait, bien informée, précise, crédible, honnête, désintéressée, etc. ! Si la personne poursuit des buts occultes, en particulier des buts de réalisation de son moi psychologique, elle sera conduite à tenir tel discours, contre son gré, contre ses véritables opinions, contre la réalité, contre l'institution, etc., et les auditeurs seront encore en droit de ne pas croire cette personne, de ne pas lui obéir, de se méfier de ses promesses abusives, ou simplement d'être confusément gênés.

2.51.2. L'environnement social

Très liée à la personne, la question du statut et de l'environnement social se pose à chaque illocution. Par exemple : un enfant raconte en rentrant de l'école que l'homme à la cape verte est revenu. Le statut (et aussi le langage) de l'enfant fait qu'on va lui attribuer moins de crédit, donc moins adhérer à l'état de fait décrit par lui, que si un adulte dit qu'un exhibitionniste sévit dans le quartier ! La réussite de certaines illocutions tient au jeu du pouvoir et à la position institutionnelle du locuteur. La phrase : « La séance est levée » est un déclaratif qui produit ce qu'il dit, à condition que ce soit le président de l'assemblée qui prononce cette phrase. Si c'est un simple participant qui dit cela au milieu de la séance, l'effet obtenu est tout autre (on se pose des questions sur X). Croira-t-on de la même manière un prédicateur homme ou femme ? jeune ou à cheveux blancs ? issu d'un milieu bourgeois, voire aristocratique, ou populaire ? Et croira-t-on de la même façon le même prédicateur dans une paroisse urbaine ou dans une région de campagne reculée ? Croira-t-on de la même manière le témoignage d'un pasteur – professionnel de la foi – ou celui d'un chrétien « ordinaire » ? Le résultat peut se révéler différent selon que la personne est payée pour dire ce qu'elle dit ou non. Dans ce cas, sa sincérité peut être mise en doute.

Ainsi donc, la personnalité et l'environnement social conditionnent la réussite de la communication, toutes catégories de prédication ou de prophétie confondues. Il en va de même des facteurs culturels.

2.51.3. Les facteurs culturels

L'appartenance du locuteur et des auditeurs à une culture détermine les assertions qui peuvent être crues ou non, les comportements qu'il est correct d'attendre de la part d'un auditoire, etc. Prenons simplement la phrase *Jésus-Christ est le Fils de Dieu*.

- Cet assertif emporte l'adhésion sans critique pendant les 1000 ans du Moyen Âge, du moins je le suppose volontiers.
- Mais on n'adhère pas à la vérité de cet assertif si l'on baigne dans une culture islamique pour qui Jésus est au plus un grand prophète.

– L'idée de devoir adhérer ou ne pas adhérer à la vérité de cette phrase est tout simplement sans pertinence pour une large partie de nos contemporains. La performativité de cette assertion échoue pour tous ceux qui voient dans cet énoncé une affirmation ni vérifiable ni falsifiable, et de toute façon sans pertinence, qu'elle soit vraie ou fausse !

Il semble donc bien que l'adhésion d'un individu à un assertif est largement conditionnée par la culture qui détermine quel genre d'assertion est considéré comme pertinent. Et ce qui vaut pour un assertif vaut pour les autres actes de langage.

2.52. Pertinence et clarté

Il semble évident que, pour réussir, pour développer sa force jusque dans des effets concrets, la communication doit être claire. On peut tonitruer, répéter, intensifier les actes de langage ; si leur contenu sémantique n'est pas clair, ils échouent. Pourtant, dans la prédication courante, on peut remarquer actuellement de gros déficits proprement intellectuels, malgré les critiques récurrentes des paroissiens contre les prédicateurs intellos ! Mais critiquent-ils l'intellectualité des messages qu'ils écoutent, ou la confusion intellectuelle qui parasitent ces messages ?

On notera encore que la clarté passe par une utilisation correcte des règles informelles de la communication implicite. Dans un discours, il y a ce qu'on dit, mais il y a aussi ce qu'on ne dit pas, et qui parle tout autant. Dans ce domaine, le codage opéré par le locuteur doit correspondre aux capacités de décryptage de l'auditeur pour que le message reste crédible.

2.53. La pertinence à la situation

La pertinence à la situation est un autre type de clarté des énoncés : le problème n'est pas de savoir s'ils sont vrais ou non, s'ils sont assez clairs pour être compris ou non, mais s'ils sont suffisamment en rapport avec la situation qu'ils concernent pour pouvoir être utiles dans cette situation.

Reprenons l'exemple de la petite sœur : il faut que la situation se présente correctement pour que le directif qu'elle émet soit obéi. Si elle le dit à 9 h 30 au lieu de 12 h 15, le grand frère qui sait qu'on ne prend pas le repas à cette heure-là ne va pas obéir. Si quelqu'un dit : *Je te baptise !* au milieu d'un repas en versant un verre d'eau sur la tête de son voisin, il n'y aura pas de baptême puisqu'on n'est pas à l'église, dans le cadre d'une célébration. Le déclaratif échoue. Il se pourrait que la prédication actuelle soit en déficit pour des raisons analogues : les actes de langage qui la composent sont commis hors situation. Dans le chaud cocon des murs de l'église, dans le sésail un peu frileux des publics du dimanche matin, la prédication s'est coupée de son lieu. Autant les prophètes de l'Ancien Testament ont prêché dans des situations extrêmement vives,

autant ils ont été exposés à la contradiction et à l'opposition de leurs interlocuteurs, avec pourtant la pertinence qu'on leur connaît, autant notre prédication actuelle est tout simplement privée de front, privée de contradiction possible, délivrée de tout souci d'opposition. En n'étant plus en situation de devoir montrer sa pertinence, la prédication se prive des conditions de sa réussite.

C'est peut-être sur ce point que la prédication moderne se différencie le plus de la prophétie dans ses exemples bibliques : un Elie, un Osée ou un Esaïe intervenaient dans des situations précises, souvent des crises ou des conflits. La prédication, elle, de manière répétitive, se produit et se reproduit dimanche après dimanche dans un environnement plutôt routinier. La fermeture de la prédication sur son propre monde est sans doute la source de son échec. Qu'elle sorte de la chaire et des temples, qu'elle reprenne le risque des vents frais des défis du temps, qu'elle redevienne, en ce sens-là, un peu plus prophétique, et la prédication se remettra en condition de réussite.



Pour conclure, j'inviterai donc à ne pas rêver d'une prophétie conçue comme une trace quasi directe de Dieu. Ne l'opposons pas à la proclamation soit disant plus indirecte de la prédication. Toutes les deux bénéficient des registres évocateurs des signes analogiques, ainsi que de la diversité infinie et de la précision des signes digitaux, pour parler de Dieu, et pour bien parler de Dieu.

Prophétie et prédication doivent oser et assumer tous les risques de la performativité, dans ses divers registres : oser affirmer, oser prescrire, oser promettre, oser avertir, c'est-à-dire, dans tous les cas pour celui qui parle, oser se positionner, avoir le courage et l'audace de ses effets sur l'auditeur.

Se savoir sous la couverture d'une autorité qui vient de plus loin et de plus haut que nos savoirs ou nos compétences, mais ne jamais céder à la paresse des contenus ou à l'ivresse des performatifs devant un public acquis d'avance à cette autorité, et n'oser devant un public à conquérir que ce que nos savoirs, nos compétences et nos engagements sont effectivement prêts à assumer.

Faire l'effort de se rendre crédible, par son authenticité personnelle et psychologique, sociale et institutionnelle, par une bonne adéquation à la culture ambiante ; faire l'effort de se rendre clair, intellectuellement, et de se rendre pertinent, en phase avec les situations de nos interlocuteurs.

Prédication et prophétie, même combat : celui de la bilocation adressée à des auditeurs critiques dans un monde et des situations exigeantes.